

COMITÉ DE PILOTAGE

PRÉSIDENTE
PHILIPPE PONT
 DIRECTEUR GÉNÉRAL, DGIP, DFIRE
 MEMBRES
NICOLE MINDER
 CHEFFE DE SERVICE, SERAC, DFJC
EMMANUEL VENTURA
 ARCHITECTE CANTONAL, DAI, DGIP, DFIRE
 INVITÉ PERMANENT
FRÉDÉRIC ABBET
 RESPONSABLE DOMAINE RÉALISATION,
 DAI, DGIP, DFIRE

COMITÉ DE PROJET

PRÉSIDENTE
FRÉDÉRIC ABBET
 RESPONSABLE DOMAINE RÉALISATION,
 DAI, DGIP, DFIRE
 MEMBRES
BERNARD FIBICHER
 DIRECTEUR MCBA
NICOLAS FRÖHLICH
 CHEF DE PROJET, DAI, DGIP, DFIRE

MANDATAIRES

ARCHITECTE
ESTUDIO BAROZZI VEIGA BARCELONA
 ARCHITECTE ASSOCIÉ LOCAL
FRUEHAUF HENRY & VILADOMS SÄRL
 LAUSANNE
 DIRECTION DE PROJET
PRAGMA PARTENAIRES SA LAUSANNE
 INGÉNIEUR CIVIL
INGENI LAUSANNE
 INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ
SCHERLER SA LE MONT S/LAUSANNE
 INGÉNIEUR EN CHAUFFAGE, VENTILATION,
 REFROIDISSEMENT
CHAMMARTIN & SPICHER SA LAUSANNE
 INGÉNIEUR SANITAIRE
BA CONSULTING SA ETAGNIÈRES
 MUSÉOGRAPHE
BOGNER CC.KG WIEN
 DÉVELOPPEMENT ENVELOPPE
 MATÉRIALISATION
X MADE BARCELONA

ÉCLAIRAGE NATUREL
SORANE SA ECUBLENS
 ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL
MATI AG ADLISWIL
 INGÉNIEUR PRÉVENTION INCENDIE
CHRISTIAN MELDEM
 ST-LÉGIER – LA CHIÉSAZ
 ACOUSTICIEN
ECOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT DURABLE
BIRD-RDS SA PRILLY
 PHYSIQUE DU BÂTIMENT
SORANE SA ECUBLENS
 GÉOTECHNICIEN
KARAKAS LAUSANNE
 CUISINISTE
ATI CLARENS
 INGÉNIEUR OPAM
ERNST BASLER + PARTNER ZOLLIKON
 INGÉNIEUR SURETÉ
HÜGLI AG BERN

ARCHITECTE PAYSAGISTE
HÜSLER & ASSOCIÉS SÄRL LAUSANNE
 GÉOMÈTRE
PIERRE BONJOUR PULLY
 PORTES
BULTOT SÄRL PAYERNE



DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES
 DIRECTION GÉNÉRALE DES IMMEUBLES ET DU PATRIMOINE

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMMEUBLES ET DU PATRIMOINE
 10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

graphisme hersperger.bolliger — impression PCL Presses Centrales SA — photographie Yves André

CALENDRIER

- 2009 Choix du site.
- 2010 EMPD crédit d'étude.
- 2011 Concours d'architecture.
- 2013–2016 Permis de construire.
- 2013 EMPD crédit d'ouvrage.
- JUIN 2016 – MARS 2019 Travaux.
- 6 OCTOBRE 2016 Première pierre.
- 5 AVRIL 2019 Remise des clefs.
- 3–6 OCTOBRE 2019 Inauguration.

COÛTS DE L'OPÉRATION (INDICE DEVIS RÉVISÉ)

CFC	LIBELLÉ	MONTANT
0	Terrain	762 414
1	Travaux préparatoires	5022 356
2	Bâtiment	55 445 274
3	Equipements d'exploitation	8 304 238
4	Aménagements extérieurs	5 605 953
5	Frais secondaires	5 562 400
6	Communication	1 619 000
9	Ameublement et décoration	1 146 291
COÛT TOTAL DES TRAVAUX TTC		83 467 926

ÉTIQUETTE ÉNERGIE



Le Musée cantonal des Beaux-Arts

Lausanne



La Culture en construction

Entre la première pierre et l'inauguration du bâtiment, ce sont exactement 31 mois qui se sont écoulés pour construire ce nouveau musée. Nous sommes très fiers de toutes les équipes qui ont travaillé d'arrache-pied pour respecter non seulement le calendrier, mais aussi le budget qui est de 84 millions de francs. Du début à la fin, les architectes et les ingénieurs ont su maîtriser une savante alchimie. Le bâtiment est beau, pratique et dispose de conditions de conservations optimales pour répondre à toutes les exigences. L'échec du projet de Bellerive en 2008 a permis de construire un espace culturel au cœur de la ville, proche de tout le Canton et de toute la Suisse, parce que situé dans le prolongement des quais de la gare de Lausanne. Et surtout, ce site permet le déploiement de trois musées sur une surface de 25000 m², offrant ainsi au public une expérience muséale singulière et un lieu de vie tout à fait unique.

Avec l'inauguration du Musée cantonal des Beaux-Arts, nous vivons aussi la première étape de PLATEFORME 10, puisque dans deux ans exactement, ce sera au tour du Musée de l'Elysée et du mudac d'investir les lieux et leurs nouveaux bâtiments. Cette ultime étape permettra de concrétiser ce que nous pouvons considérer comme le plus important projet culturel vaudois depuis des décennies. Les musées bénéficieront ainsi non seulement de nouvelles infrastructures et de la mutualisation de certaines ressources, mais aussi de

moyens supplémentaires. Les collections cantonales seront mieux conservées et davantage mises en valeur. Plus important encore, la qualité de l'accueil pour les visiteurs sera considérablement améliorée, quelle que soit la nature du public.

PLATEFORME 10 permettra de développer de nouvelles approches pour attirer des personnes qui ne sont encore jamais entrées dans les musées. La transmission du savoir passe aussi par la participation. Le public est curieux, il cherche toujours à s'instruire et à découvrir, mais il veut désormais également vivre des expériences et des émotions. Le musée doit donc s'adapter et repenser sa manière de présenter les œuvres, le patrimoine, le savoir. Nos musées cantonaux ont déjà amorcé ce processus. Un espace comme PLATEFORME 10, au cœur de la ville, ouvert au passage des riverains et des usagers de la gare et dont les musées innoveront en matière de transmission au public, est un réel outil de démocratisation de la culture. Ce lieu donnera accès à une offre sans équivalent actuel. Et à terme, nous avons une conviction et une ambition : faire de PLATEFORME 10 un espace culturel, un véritable quartier des Arts au cœur de la ville et de notre Canton.

MADAME CESLA AMARELLE
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

MONSIEUR PASCAL BROULIS
CONSEILLER D'ÉTAT

Le Musée cantonal des Beaux-Arts

« Le Musée cantonal des Beaux-Arts peut proposer des qualités tant fonctionnelles que spatiales, de distribution et de lumière sur les trois niveaux où se répartissent les différentes affectations. Mais ce projet ne s'affranchit pas totalement des halles et de leur caractère dont il s'inspire pour provoquer les émotions recherchées. Là où le pont roulant distribuait les locomotives, le fragment conservé de la nef centrale devient, comme une révérence, l'espace de l'accueil et de la distribution des visiteurs du musée. Ici, la coupe est magnifiée à la dimension de l'institution, alors que tous les espaces d'exposition sont quant à eux plus neutres et de nature à répondre strictement à leur but : permettre tour à tour l'organisation des expositions, la présentation et la contemplation des œuvres dans des conditions optimales de lumière et de climat. Ces fonctionnalités sont ici parfaitement atteintes et la répartition des différentes activités comme leur accessibilité indépendante permettent une grande flexibilité dans l'usage du musée. Choisie pour ses qualités de réception de

la lumière et pour offrir de légers reliefs, la brique d'une couleur relativement neutre est mise en œuvre sur toutes les façades du musée. Très lisse et abstraite côté voies, elle accueille sur le pignon est, comme une dentelle, le profil de l'une des nefs latérales qui met en valeur par contraste la neutralité de la façade. Les grands et fins pilastres verticaux confèrent une élégance différenciée à la façade de l'accueil et de la place. Ils garantissent le fort contraste et la vibration des ombres et de la lumière, et laissent deviner les ouvertures au nord qui, disposées habilement, mettent le musée en relation, in vivo cette fois, avec la place, donc avec la ville. Le jury apprécie particulièrement la cohérence et la grande qualité du projet qui, d'une analyse précise portant à un acte courageux, aboutit à un vrai espace muséal et offre une nouvelle définition de l'urbanité et de l'échange ». RAPPORT DU JURY, PUBLICATION ÉTAT DE VAUD – SIPAL

